

Réf: Dossier N° : 48175

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TRAVAUX DE MAIN D'OEUVRE COTE D'IVOIRE » en abrégé «TMO-CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE LOT
2891 ILOT 239, 06 BP 914 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TRAVAUX DE MAIN D'OEUVRE COTE D'IVOIRE » en abrégé «TMO-CI ».

Objet: Fourniture de travaux de main d'oeuvre dans le bâtiment et les travaux publics ; Exécution de travaux dans le bâtiment et les travaux publics ; Entretien de locaux ; Nettoyage et travaux industriels ; Nettoyage et entretien automobiles ; Toutes prestations nécessitant de la main d'oeuvre. Divers ;

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE LOT 2891 ILOT 239, 06 BP 914 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur AZODA BEUGRE ENOCK SAMUEL.

COGERANT: Madame ALIMAN SAGOU KOUTOUAN EMERANCE-DESIREE V M EPSE GUILLAOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09694 du 10/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°6964 du 10/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

